



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/2008/1
2 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Dix-septième session
Genève, 19-21 novembre 2008
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**DIALOGUE SUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE: ALLIANCES
STRATÉGIQUES POUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Note du secrétariat

I. MANDAT

1. À sa soixante-deuxième session tenue en avril 2007, la Commission économique pour l'Europe a recommandé qu'un dialogue technique renforcé sur la sécurité énergétique ait lieu pendant les sessions annuelles du Comité de l'énergie durable, avec la participation de représentants des gouvernements, d'entreprises du secteur de l'énergie, des milieux financiers et des organisations internationales compétentes. À sa seizième session en novembre 2007, le Comité a tenu le premier dialogue d'une journée sur le thème: «L'investissement dans le secteur des hydrocarbures et le financement de ce secteur pour améliorer la sécurité énergétique mondiale».

2. À l'issue de la seizième session du Comité, le Président a publié un résumé du débat tenu sur le thème de l'investissement dans la réduction des risques associés à la sécurité énergétique (ECE/ENERGY/76, annexe I), débat au cours duquel les participants ont recommandé de prendre les initiatives suivantes:

a) Les objectifs, activités et résultats des programmes intergouvernementaux sur la sécurité énergétique mis en œuvre par des associations et des organisations supranationales et internationales devraient être présentés à la prochaine session du dialogue d'experts de la CEE sur la sécurité énergétique, qui devrait se tenir lors de la dix-septième session du Comité de l'énergie durable;

b) Le secrétariat, en collaboration avec les experts nationaux et internationaux intéressés, devrait prendre les mesures suivantes:

- i) Étudier la façon dont les risques associés à la sécurité énergétique sont perçus par les décideurs au sein des gouvernements, des entreprises du secteur de l'énergie, du secteur financier international et des associations et organisations supranationales et internationales;
- ii) Examiner comment les mesures de politique générale visant à promouvoir le développement énergétique durable peuvent améliorer la sécurité énergétique;
- iii) Évaluer l'utilisation des indicateurs statistiques pour mesurer la vulnérabilité énergétique des États membres de la CEE;
- iv) Évaluer les complémentarités entre les stratégies de sécurité énergétique des différentes sous-régions de la CEE.

3. Le Comité a demandé au secrétariat de publier un rapport sur le thème de «l'investissement dans la réduction des risques associés à la sécurité énergétique» en anglais, en français et en russe, lui-même fondé sur les rapports, les exposés et les délibérations de la session extraordinaire sur la sécurité énergétique. Il a également demandé au secrétariat de faire rapport sur les progrès réalisés et sur les résultats initiaux de ces études à la dix-septième session du Comité de l'énergie durable (ECE/ENERGY/76, par. 18).

II. FAITS NOUVEAUX

4. Conformément aux demandes susmentionnées et dans le cadre de leurs mandats respectifs, les organismes internationaux compétents et le secrétariat, en collaboration avec les experts nationaux et internationaux intéressés, ont pris les initiatives présentées ci-après. L'objectif consiste à étudier la façon dont sont perçus les risques associés à la sécurité énergétique, d'analyser l'impact des politiques d'énergie durable sur la réduction des risques associés à la sécurité énergétique et d'évaluer la contribution potentielle de la coopération internationale.

A. Organisations internationales

5. Les associations et organisations supranationales et internationales qui s'occupent de sécurité énergétique dans la région de la CEE ont été invitées à présenter les objectifs, les activités et les résultats de leurs programmes intergouvernementaux à la dix-septième session du Comité.

B. Évaluation de la façon dont sont perçus les risques associés à la sécurité énergétique

6. À l'aide d'une technique Delphi, des experts évalueront la façon dont les gouvernements, les entreprises du secteur de l'énergie, le secteur financier international et les organisations internationales compétentes perçoivent les risques associés à la sécurité énergétique. Le processus d'élaboration et de collecte d'informations par itération sera coordonné par le secrétariat de la CEE avec le concours du National Opinion Research Centre de l'Université de Chicago (États-Unis), qui jouit d'une grande expérience dans cette technique de recherche. Les experts compareront et opposeront les différentes perceptions des risques associés à la

sécurité énergétique entre les gouvernements des pays exportateurs et pays importateurs d'énergie, les entreprises du secteur de l'énergie, les institutions bancaires, les milieux financiers et les organisations internationales spécialisées compétentes en la matière. Cette activité est réalisée avec le soutien financier extrabudgétaire de l'European Business Congress (EBC) et avec le concours du Comité de l'énergie de l'EBC.

C. Politiques d'énergie durable visant à améliorer la sécurité énergétique

7. Dans le cadre de l'analyse de l'impact des politiques, technologies et pratiques en matière d'énergie durable sur la réduction des risques associés à la sécurité énergétique, on examinera les conséquences à moyen et long terme des politiques visant à promouvoir l'efficacité énergétique, les technologies énergétiques renouvelables, la production non polluante d'électricité, le remplacement des combustibles et les méthodes d'évaluation des ressources et réserves énergétiques mondiales. Chacune de ces questions est couverte par les organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable de la CEE qui travaillent sur le gaz naturel; la production moins polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles; le méthane provenant des mines de charbon; les réserves d'énergie fossile et les ressources minérales, et l'efficacité énergétique.

8. Sous la supervision du secrétariat de la CEE, la société Taylor DeJongh (Washington D.C.) procédera à l'analyse susmentionnée, en sollicitant les vues et les conseils des experts qui sont membres des organes subsidiaires du Comité de l'énergie durable. Il sera également demandé aux représentants intéressés des gouvernements, des entreprises du secteur de l'énergie, des institutions financières et des organisations internationales de contribuer à l'analyse. Cette activité est réalisée avec le soutien financier extrabudgétaire de l'European Business Congress et avec le concours du Comité de l'énergie de l'EBC.

D. Indicateurs de vulnérabilité énergétique

9. À la seizième session du Comité, le Conseil mondial de l'énergie (CME) a présenté un exposé sur le thème de la vulnérabilité de l'Europe aux crises énergétiques. L'exposé mettait l'accent sur les indicateurs multidimensionnels de la vulnérabilité énergétique, notamment sur les facteurs suivants: la dépendance énergétique, le coût des importations énergétiques, l'instabilité des prix, les taux de change, la technologie, les relations internationales, l'influence du cadre réglementaire et politique, le stockage de l'énergie et l'infrastructure des transports dans le secteur de l'énergie. Des pays d'Amérique du Nord, d'Europe de l'Est et d'Europe de l'Ouest ont été pris comme exemples.

10. À l'issue de consultations avec le secrétariat, le secrétariat du CME a confirmé que des comités membres du CME pourraient élaborer des indicateurs de vulnérabilité énergétique à l'intention d'États membres de la CEE, qui seraient présentés au Comité de l'énergie durable lors du dialogue annuel sur la sécurité énergétique. Les indicateurs fourniraient une base statistique à partir de laquelle on pourrait débattre des moyens de renforcer le degré de coopération entre les États membres en se fondant sur des comparaisons internationales et chronologiques.

E. Complémentarités entre les stratégies de sécurité énergétique

11. À la seizième session du Comité, en 2007, les délégations ont souhaité que l'on étudie les complémentarités entre les stratégies publiques de sécurité énergétique des différentes

sous-régions de la CEE. Dans le cadre de la dix-septième session, il est prévu d'organiser un échange de vues sur cette question entre les conseillers des gouvernements en matière de sécurité énergétique. Le Groupe de travail du gaz et le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» ont aussi envisagé de se pencher sur cette question, en particulier sur les intérêts communs des pays exportateurs et des pays importateurs d'énergie en matière d'économies de gaz et de politiques d'efficacité énergétique.

12. À sa dix-huitième session, en janvier 2008, le Groupe de travail du gaz a décidé d'inclure dans l'étude consacrée aux économies de gaz visant à réduire la demande de gaz naturel et à renforcer la sécurité énergétique une évaluation de l'impact de la libéralisation des marchés du gaz naturel sur la demande et les prix du gaz, en sollicitant l'assistance d'EUROGAS pour travailler en coopération avec PROGAZ (Fédération de Russie).

13. À sa dix-neuvième session, en mai 2008, le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» a organisé une conférence sur le thème «Coopération internationale en matière d'efficacité énergétique: œuvrer ensemble en faveur d'une économie émettant peu de carbone», en étroite collaboration avec la Charte de l'énergie et l'Agence internationale de l'énergie. Le Comité directeur a salué la proposition formulée par les participants à la Conférence de lancer un nouveau dialogue producteur-consommateur sur l'efficacité énergétique et la sécurité énergétique qui pourrait contribuer à lutter contre les changements climatiques mondiaux (ECE/ENERGY/WP.4/2008/2, par. 24).

14. L'intérêt stratégique des pays importateurs d'énergie est pour les pays exportateurs de produire et d'utiliser des hydrocarbures aussi efficacement que possible. Il existe de vastes possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique qui peuvent être mises en œuvre de façon très rapide, peu coûteuse et fiable. Pour le marché de l'Europe de l'Est, les projets d'efficacité énergétique seraient estimés entre 5 et 10 milliards de dollars, avec une période de récupération de l'investissement inférieure à cinq ans. Les pays importateurs occidentaux disposent de la technologie, du savoir-faire et de l'expérience en matière de financement des améliorations de l'efficacité énergétique. Les recettes tirées de l'augmentation des disponibilités et des exportations de pétrole et de gaz pourraient servir à rembourser les investissements.

15. En améliorant leur efficacité énergétique, la Fédération de Russie et les pays exportateurs d'énergie d'Asie centrale pourraient réduire leur consommation énergétique interne, ce qui leur permettrait de pouvoir exporter davantage d'énergie tout en améliorant la sécurité de l'approvisionnement dans les pays importateurs. Parallèlement, les améliorations de l'efficacité énergétique pourraient contribuer à accroître la productivité industrielle et à réduire la pollution atmosphérique, y compris les émissions de gaz à effet de serre.

16. La nouvelle initiative intitulée «Accroître l'efficacité énergétique pour garantir l'approvisionnement en énergie», qui s'inscrit dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21», vise à promouvoir la mise en place de projets d'investissement dans l'efficacité énergétique afin de réduire la consommation interne d'hydrocarbures en Fédération de Russie, au Kazakhstan et dans d'autres pays exportateurs d'énergie d'Asie centrale et d'accroître les exportations de pétrole et de gaz naturel. Cette activité est réalisée avec le soutien financier extrabudgétaire du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

F. Investir dans la réduction des risques associés à la sécurité énergétique

17. La publication intitulée «Investir dans la réduction des risques associés à la sécurité énergétique», qui est fondée sur les rapports, les exposés et les délibérations de la session extraordinaire de 2007 consacrée à la sécurité énergétique, sera présentée en anglais à la session de 2008. Les versions en langues anglaise, française et russe paraîtront en 2009.

III. ACTIVITÉS FUTURES

18. Le Comité souhaitera peut-être prendre les initiatives ci-après pour promouvoir le dialogue sur la sécurité énergétique dans le cadre de son programme de travail.

A. Organisations internationales

19. Les organisations internationales qui s'occupent de sécurité énergétique pourraient être invitées à organiser une session de travail commune sur la coopération internationale visant à réduire les risques associés à la sécurité énergétique dans le cadre de la dix-huitième session du Comité.

B. Évaluation de la façon dont les risques associés à la sécurité énergétique sont perçus

20. Le Comité de l'énergie durable, les représentants des gouvernements, les entreprises du secteur de l'énergie, le secteur financier et les organisations internationales intéressés souhaiteront peut-être nommer des experts pour prendre part à l'étude Delphi sur la façon dont sont perçus les risques associés à la sécurité énergétique.

C. Politiques d'énergie durable visant à améliorer la sécurité énergétique

21. Le Comité de l'énergie durable, les représentants des gouvernements, les entreprises du secteur de l'énergie, le secteur financier et les organisations internationales intéressés souhaiteront peut-être participer directement à l'analyse de la contribution que peuvent apporter les politiques d'énergie durable au renforcement de la sécurité énergétique.

D. Indicateurs de vulnérabilité énergétique

22. Le Comité souhaitera peut-être demander au secrétariat de conclure un accord avec le Conseil mondial de l'énergie pour que ce dernier élabore des indicateurs de vulnérabilité énergétique à l'intention des États membres de la CEE, indicateurs qui pourraient être présentés chaque année lors du dialogue annuel du Comité sur la sécurité énergétique.

E. Complémentarité des stratégies en matière de sécurité énergétique

23. Les gouvernements, les entreprises du secteur de l'énergie, les institutions financières et les organisations internationales intéressés souhaiteront peut-être participer à l'étude consacrée aux économies de gaz visant à réduire la demande de gaz naturel et à renforcer la sécurité énergétique et au projet sur l'investissement dans l'efficacité énergétique en vue de garantir l'approvisionnement en énergie, et fournir un appui financier ou en nature aux fins de la mise en œuvre de ces projets.
